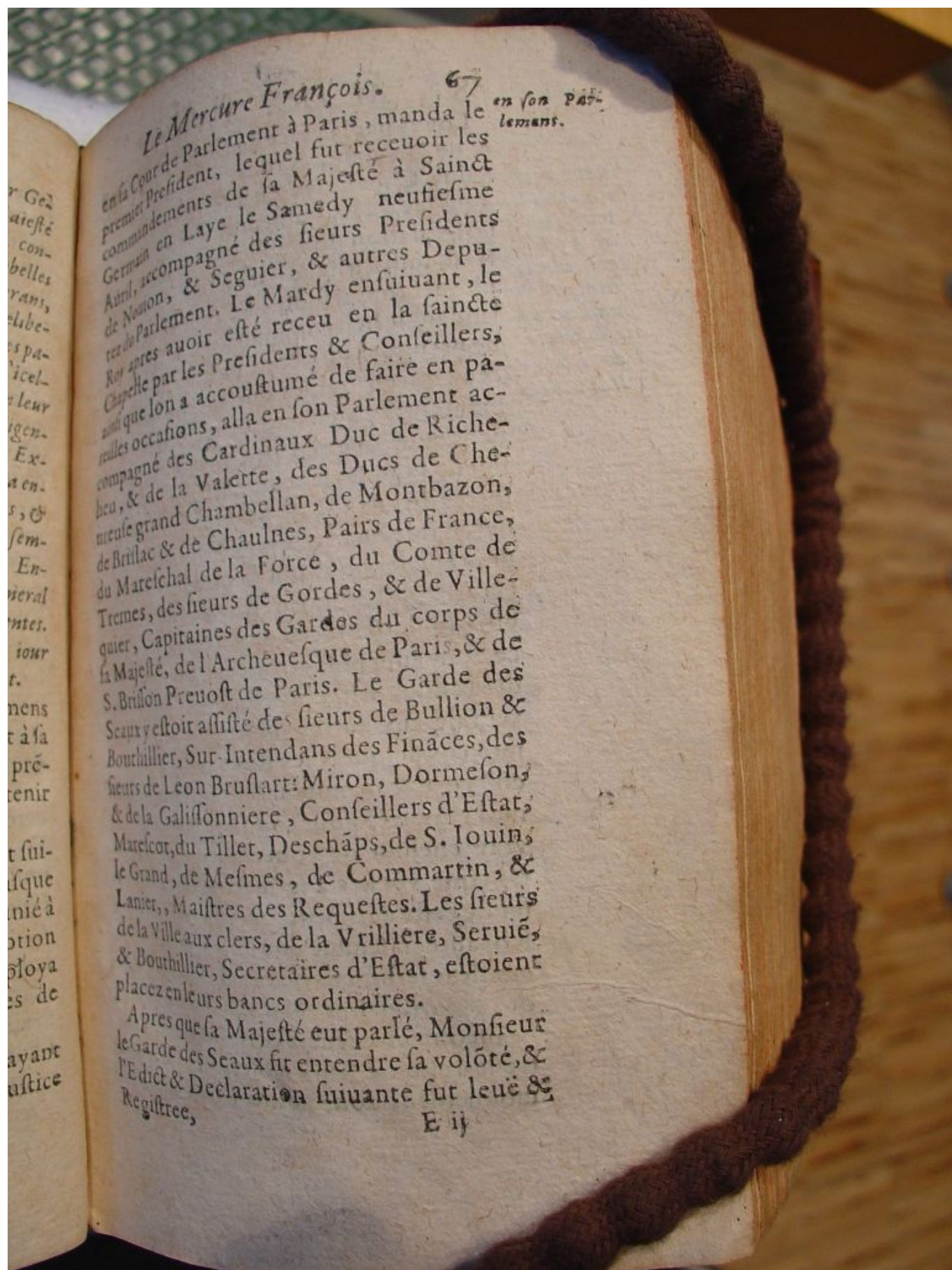


1633_0067.jpg



1633_0755.jpg



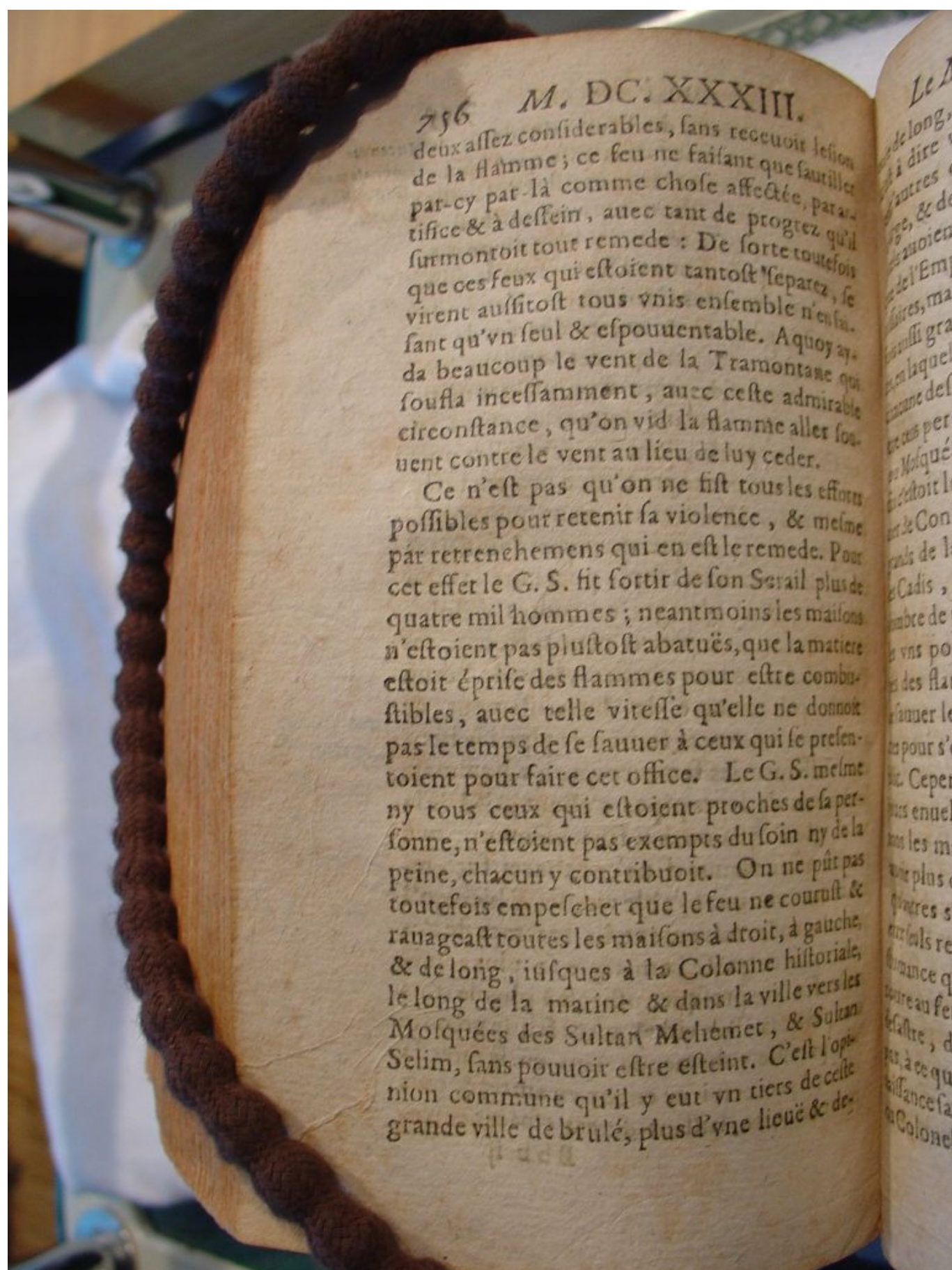
1633_0068.jpg

68 M. DC. XXXIII.

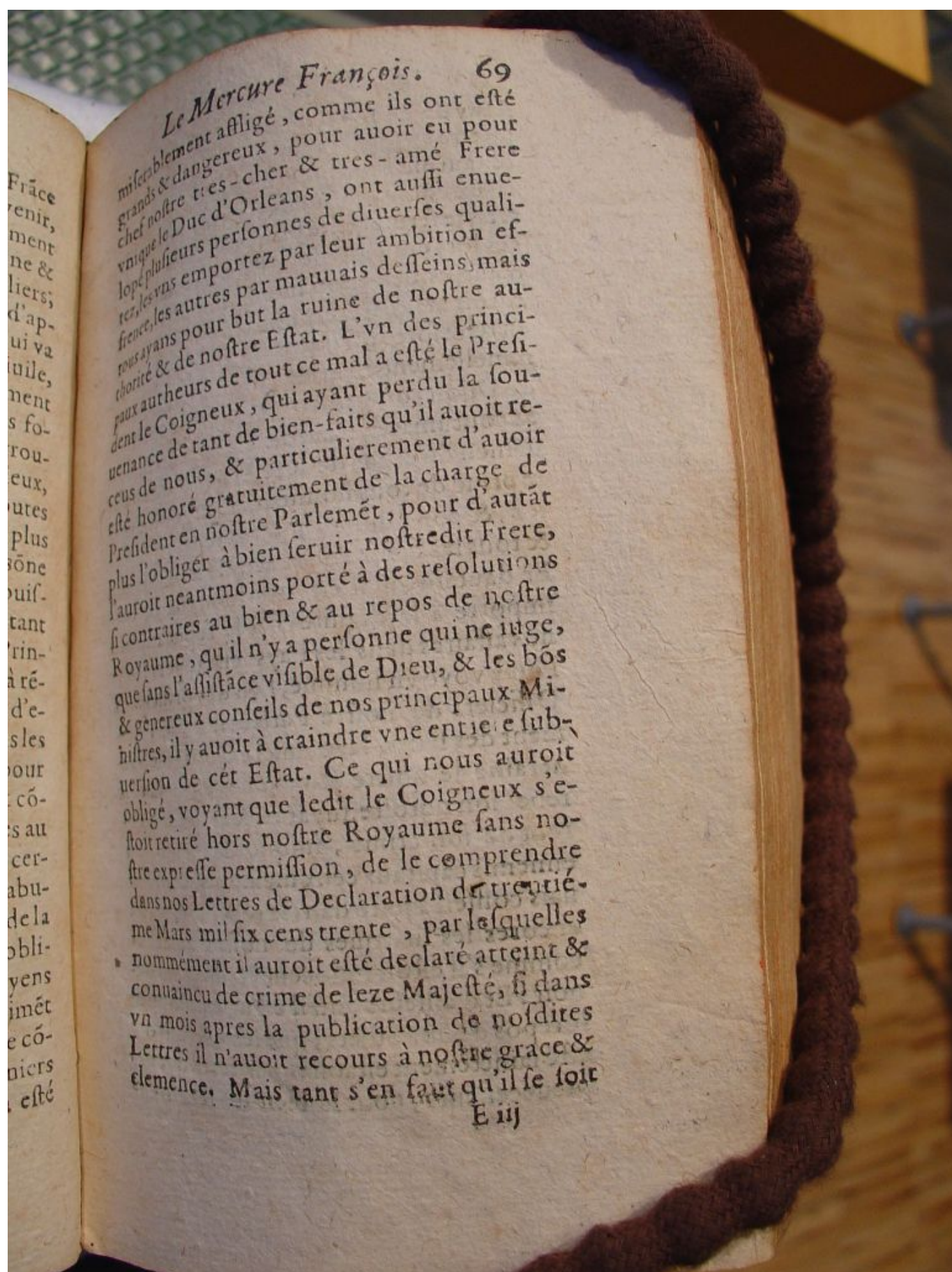
Edict & Declaration du Roy contre les Officiers qui sont atteints & convaincus par contumace du crime de lèse Majesté

Lovys par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A tous presens & à venir, Salut. Comme les rebellions qui se forment dans les Estats trainent apres soy la ruine & la desolation du Public & des particuliers; Il est aussi du deuoir d'un bon Prince d'appliquer tous ses soins, à ce que ce mal qui va ruinant le lien commun de la société civile, ne prenne racine, & de chastier severement ceux qui en sont les auteurs ou qui les forment: Et bien que tous ceux qui se trouvent enveloppez en un crime si pernicieux, soient grandement punissables par toutes sortes de loix: Il est neantmoins bien plus detestable quand il se rencôtre en la personne des Officiers qui ont la marque de la puissance & de l'autorité Royale; qui d'autant plus qu'ils ont receu de graces de leur Prince, sont aussi plus étroitement obligez à rendre la fidelité qui luy est dené; & servir d'exemple aux autres subjets: Car estans les moyens desquel's les Roys se servent pour cōserver & maintenir leur autorité, & cōme la lumiere pour conduire les peuples au vray chemin de l'obeissance: Il est certain que venans à se méconnoistre & abuser de ceste autorité, qui est un rayon de la Royauté, il semble que les Roys soiēt obligez de se servir contre eux d'autres moyens que les ordinaires, & d'vser d'un chastimēt beaucoup plus severe & rigoureux que cōtre le reste de leurs subiets. Les derniers mouvemens dont nostre Royaume a esté

1633_0756.jpg



1633_0069.jpg



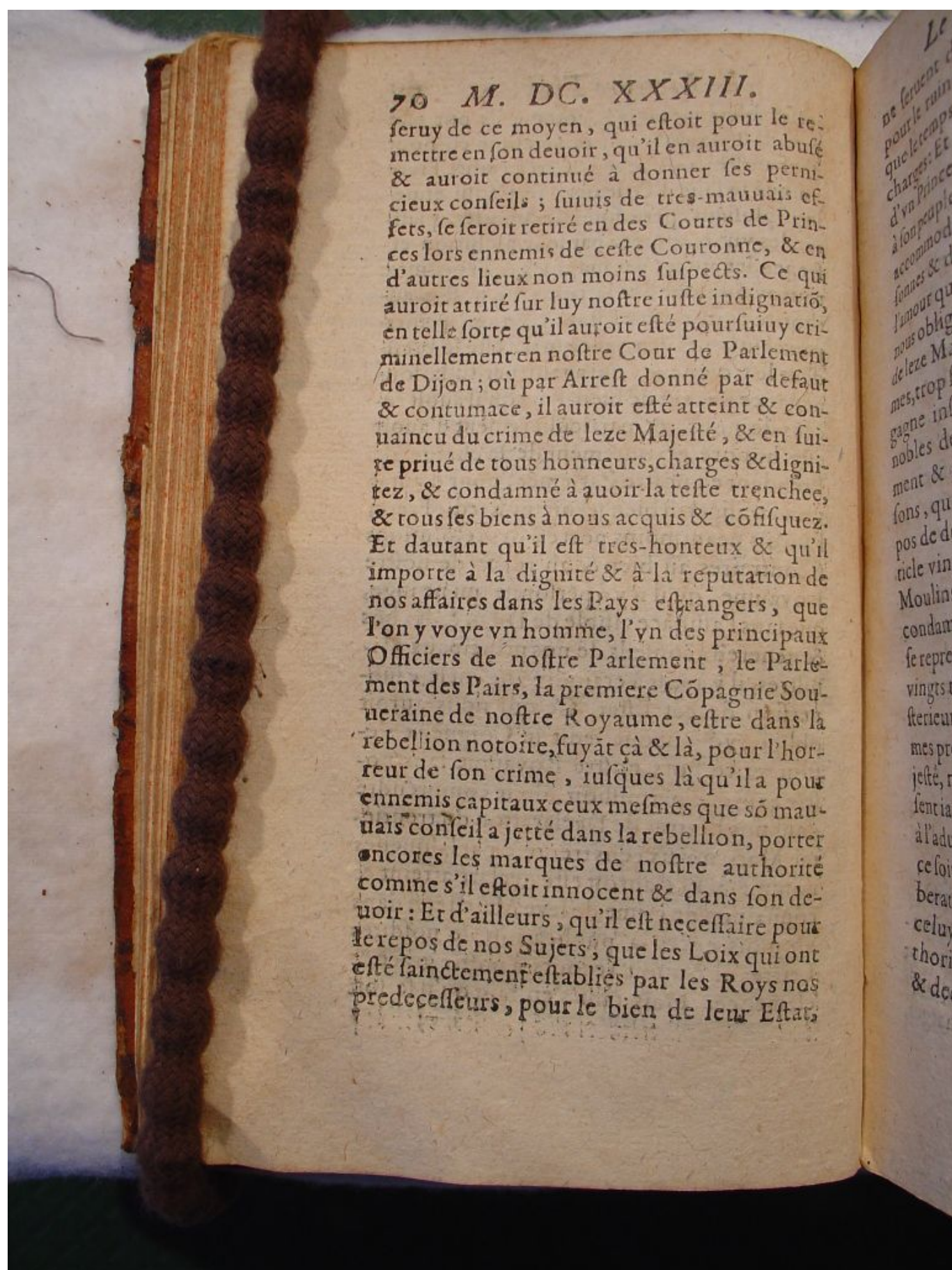
1633_0757.jpg



1633_0758.jpg



1633_0070.jpg



1633_0759.jpg



1633_0071.jpg

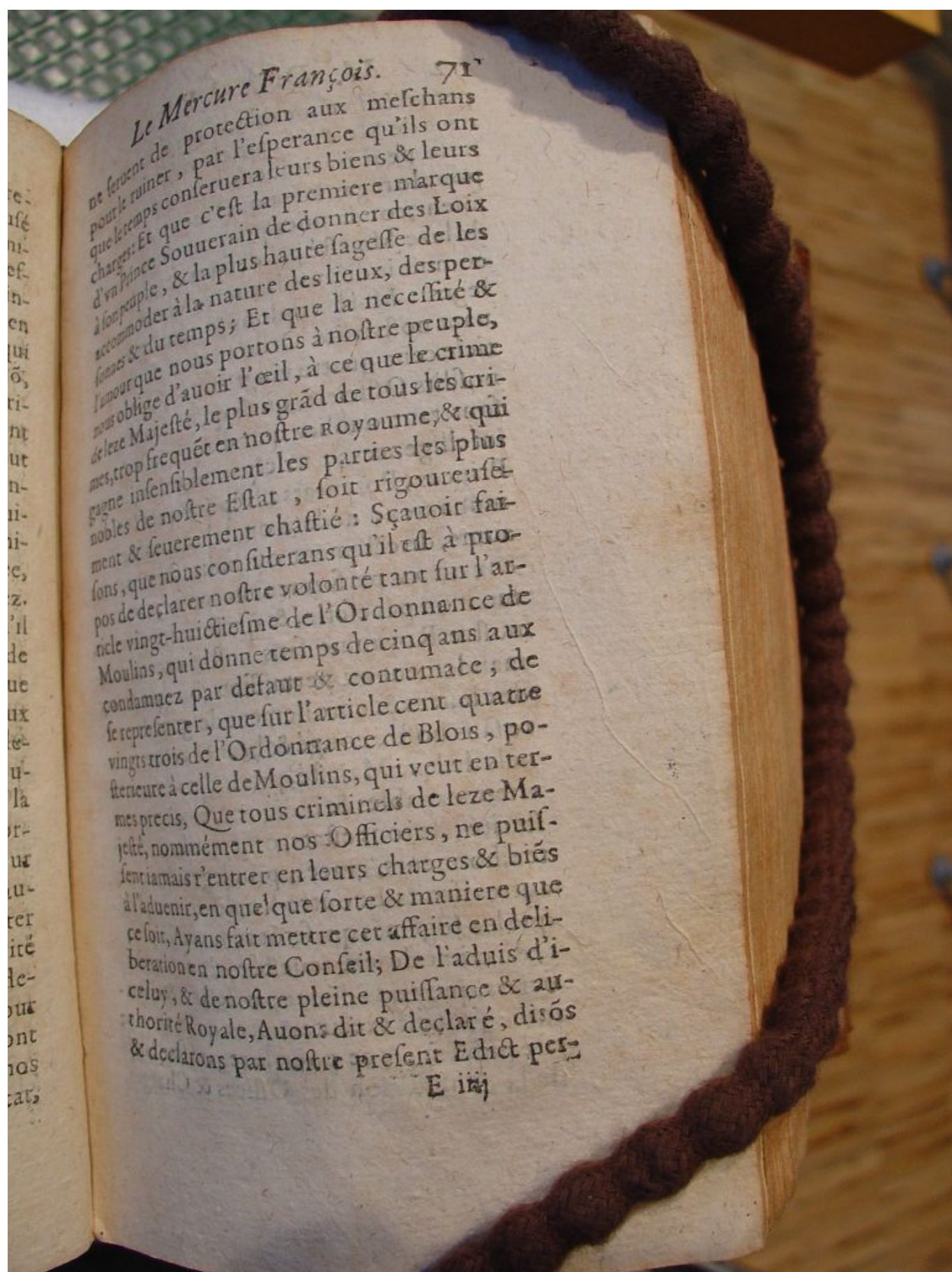


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan